

► ***Au revoir les enfants***

Les annonces du président de la République lors de son discours sur la francophonie sont sans surprise à vrai dire. Il entend « doubler le nombre d'élèves dans les lycées français à l'étranger », qui accueillent actuellement près de **350 000 élèves. Mais selon quelles modalités ?**

Il a décrit lors de ce discours à l'Académie française les lycées français à l'étranger comme « la colonne vertébrale » de l'enseignement du français. « Ce réseau sera consolidé et dynamisé », a-t-il indiqué, afin notamment de répondre à la demande croissante d'enseignement français à l'étranger. Pour cela, il veut développer les établissements « partenaires » et créer des pôles régionaux de formation, comme au Mexique ou au Liban, pour former les nouveaux enseignants.

Il veut aussi porter le nombre de classes bilingues labellisées LabelFrancÉducation de 207 à 500 en trois ans.

En d'autres termes, il propose de désengager l'État en s'appuyant sur des établissements privés simplement homologués ou labellisés et sans l'expertise des personnels d'encadrement et d'enseignement détachés par la France. C'est un nouveau modèle de développement qui pose beaucoup de questions sans donner d'éclairage sur l'avenir de l'existant.